

## 4.3 Politiques d'emploi

Les dispositifs ciblés de la politique de l'emploi prennent la forme d'aides à l'emploi, de stages de **formation professionnelle** ou de **mesures de retrait d'activité** anticipé. En 2013, le nombre total d'entrées augmente légèrement, la hausse des entrées en emploi non marchand aidé et en formation pour les demandeurs d'emploi ayant compensé le repli de celles en emploi marchand aidé, notamment les **formations en alternance**.

En 2013, les entrées en **emploi aidé** non marchand se sont élevées à 427 000 après 403 000 en 2012, en augmentation pour la deuxième année consécutive. Le déploiement des **emplois d'avenir** a, en effet, plus que compensé la baisse des entrées en **contrat unique d'insertion (CUI)** du secteur non marchand. Dans le secteur marchand, les entrées en contrats aidés sont en hausse sous l'effet du déploiement des emplois d'avenir, mais le nombre de formations en alternance a fortement diminué, freiné par une conjoncture économique toujours défavorable. Les aides à la création d'entreprise sont également en baisse de près de 6 %.

Fin 2013, le nombre de bénéficiaires des dispositifs est stable par rapport à l'année précédente et s'établit à 1 631 000. La baisse du nombre de personnes dans les dispositifs de retrait d'activité, en raison notamment de l'extinction du dispositif de dispense de recherche d'emploi, ainsi que dans l'emploi marchand aidé est compensée par la hausse du nombre de personnes en emploi non marchand aidé et

en formation. En 2013, 52 % des nouveaux bénéficiaires d'emplois aidés sont des hommes. Alors qu'ils sont moins souvent bénéficiaires d'un emploi aidé dans le secteur non marchand (38 %), ils sont très fortement majoritaires dans d'autres dispositifs, notamment les formations en alternance (64 %).

En 2012, les **dépenses pour les politiques du marché du travail (PMT)** s'élèvent à 47,7 milliards d'euros (Md€), soit 2,3 % du produit intérieur brut (PIB). Après un repli en 2011, ces dépenses ont stagné (+ 0,4 % en euros constants), dans un contexte de dégradation du marché du travail depuis la mi-2008. Ce maintien recouvre des évolutions contrastées : les dépenses d'indemnisation du chômage augmentent vivement tandis que les dépenses relatives aux mesures actives poursuivent leur baisse (atteignant 13 Md€ en 2012). Celles-ci regroupent notamment les contrats aidés du secteur non marchand (2,6 Md€) et la formation des demandeurs d'emploi (7 Md€). Les dépenses en faveur des services du marché du travail ont baissé modérément et s'établissent à 5,2 Md€.

En 2012, la France figure parmi les pays de l'Union européenne qui consacrent le plus d'effort aux interventions sur le marché du travail. La Belgique, le Danemark, l'Espagne et l'Irlande sont les pays de l'UE dans lesquels la part des dépenses pour les politiques du marché du travail dans le PIB est la plus forte. ■

### Définitions

**Formation en alternance** : contrat d'apprentissage qui permet à des 16-25 ans de travailler et de suivre un enseignement en alternance conduisant à l'obtention d'un diplôme ou d'un titre à finalité professionnelle ; contrat de professionnalisation qui vise à permettre l'acquisition, par les 16-25 ans et les demandeurs d'emploi de 26 ans ou plus, d'une qualification professionnelle en relation avec les besoins identifiés par les branches professionnelles.

**Formation professionnelle des demandeurs d'emploi** : stages de formation organisés par l'AFPA ou les Conseils régionaux, stages financés dans le cadre du plan d'aide au retour à l'emploi (PARE).

**Mesures de retrait d'activité** : recouvrent l'Allocation spéciale du Fonds National de l'Emploi, la Cessation anticipée d'activité pour certains travailleurs salariés et la Dispense de recherche d'emploi.

**Contrat ou emploi aidé, contrat unique d'insertion (CUI), dépenses pour les politiques du marché du travail (PMT), emploi d'avenir** : voir rubrique « définitions » en annexes.

### Pour en savoir plus

- « Les contrats d'aide à l'emploi en 2013 », *Dares Analyses* n° 93, Dares, décembre 2014.
- « Les emplois d'avenir : des contrats longs en faveur des jeunes en difficulté », *Dares Analyses* n° 81, Dares, octobre 2014.
- « Labour market policy – expenditure and participants – 2014 edition », Eurostat, mars 2014.

Retrouvez le TEF sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr), rubrique Publications et services\Collections nationales\Insee Références

## Principaux dispositifs ciblés de la politique d'emploi

en milliers

	Entrées en dispositif <sup>1</sup>		Bénéficiaires en fin d'année <sup>2</sup>	
	2012 (r)	2013	2012 (r)	2013
<b>Emploi marchand aidé</b>	<b>748</b>	<b>719</b>	<b>963</b>	<b>943</b>
<i>dont : emploi d'avenir</i>	0	13	0	11
<i>contrat unique d'insertion</i>	52	50	26	31
<i>aide à la création d'entreprises</i>	198	187	216	204
<i>formation en alternance</i>	456	430	591	575
<i>accomp. des restructurations</i>	2	2	5	4
<b>Emploi non marchand aidé</b>	<b>403</b>	<b>427</b>	<b>204</b>	<b>275</b>
<i>dont : contrat unique d'insertion</i>	402	368	203	221
<i>emploi d'avenir</i>	1	58	1	55
<b>Formation des demandeurs d'emploi</b>	<b>741</b>	<b>783</b>	<b>324</b>	<b>345</b>
Stages de formation	632	659	229	238
Accompagnement des restructurations	109	124	95	106
<b>Retraits d'activité</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>122</b>	<b>68</b>
Préretraites totales	0	0	6	3
Dispenses de recherche d'emploi	3	0	116	64
<b>Total</b>	<b>1 895</b>	<b>1 928</b>	<b>1 614</b>	<b>1 631</b>

1. Entrées initiales et reconductions.

2. Données corrigées des variations saisonnières.

Champ : France métropolitaine.

Sources : ASP ; Dares ; DGEFP ; Insee ; Pôle Emploi.

## Nouveaux bénéficiaires des principaux dispositifs ciblés de la politique d'emploi en 2013 selon le sexe et l'âge

en %

	Sexe		Âge		
	Hommes	Femmes	Moins de 25 ans	de 25 à 54 ans	55 ans ou plus
<b>Emploi marchand aidé</b>	<b>62,7</b>	<b>37,3</b>	<b>64,5</b>	<b>33,2</b>	<b>2,3</b>
<i>dont : emploi d'avenir</i>	66,1	33,9	89,8	10,2	0,0
<i>contrat unique d'insertion</i>	56,5	43,5	24,0	63,9	12,0
<i>aide à la création d'entreprises<sup>1</sup></i>	62,1	37,9	14,9	80,4	4,7
<i>formation en alternance<sup>1</sup></i>	63,5	36,5	90,3	9,6	0,1
<i>accomp. des restructurations</i>	68,5	31,5	1,0	92,3	6,6
<b>Emploi non marchand aidé</b>	<b>37,7</b>	<b>62,3</b>	<b>26,0</b>	<b>63,9</b>	<b>10,1</b>
<i>dont : contrat unique d'insertion</i>	36,4	63,6	16,2	72,0	11,7
<i>emploi d'avenir</i>	45,6	54,4	87,5	12,5	0,0
<b>Formation professionnelle</b>	<b>51,1</b>	<b>48,9</b>	<b>38,1</b>	<b>59,1</b>	<b>2,8</b>
<b>Total</b>	<b>52,2</b>	<b>47,8</b>	<b>44,9</b>	<b>50,9</b>	<b>4,3</b>

1. Les données portent sur l'année 2012.

Champ : France métropolitaine.

Sources : ASP ; Dares ; DGEFP ; Insee ; Pôle Emploi.

## Dépenses pour les politiques du marché du travail

en millions d'euros

	2000 (r)	2005 (r)	2010 (r)	2011 (r)	2012	12/11 en %
<b>Services du marché du travail</b>	<b>2 513</b>	<b>4 035</b>	<b>5 947</b>	<b>5 170</b>	<b>5 205</b>	<b>-1,2</b>
<b>Mesures actives</b>	<b>14 539</b>	<b>11 426</b>	<b>16 077</b>	<b>13 469</b>	<b>12 991</b>	<b>-5,3</b>
Formation professionnelle	5 335	5 036	7 363	7 065	7 031	-2,3
Incitations à l'emploi	2 135	1 780	1 343	662	568	-14,2
Emploi protégé	1 254	1 455	2 113	1 842	1 906	3,5
Création directe d'emploi	5 777	3 091	4 202	2 848	2 577	-9,5
Aide à la création d'entreprises <sup>1</sup>	38	64	1 056	1 052	909	-13,6
<b>Soutiens</b>	<b>19 855</b>	<b>27 342</b>	<b>28 140</b>	<b>28 054</b>	<b>29 541</b>	<b>5,3</b>
Maintien et soutien du revenu en cas de perte d'emploi	17 263	26 364	27 942	27 924	29 433	5,4
Préretraites	2 592	978	198	130	108	-17,1
<b>Total</b>	<b>36 906</b>	<b>42 803</b>	<b>50 164</b>	<b>46 693</b>	<b>47 737</b>	<b>2,1</b>
Dépenses totales (en % du PIB)	2,5	2,4	2,5	2,3	2,3	///

1. Estimation : les montants des exonérations de cotisations sociales ne sont pas connus en totalité.

Source : Dares.

## Dépenses pour les politiques du marché du travail dans les pays de l'UE en 2012

en % du PIB

	Total	dont		Total	dont		Total	dont	
		mesures actives	soutiens		mesures actives	soutiens		mesures actives	soutiens
Allemagne	1,7	0,4	1,0	<b>France</b>	<b>2,4</b>	<b>0,6</b>	Pologne <sup>1</sup>	0,7	0,3
Autriche	2,0	0,6	1,3	Grèce <sup>2</sup>	1,0	0,2	Portugal	2,1	0,4
Belgique	2,9	0,6	2,1	Hongrie	1,1	0,6	Rép. tchèque	0,5	0,1
Bulgarie	0,7	0,2	0,5	Irlande <sup>1</sup>	3,5	0,7	Roumanie	0,3	0,0
Chypre <sup>1</sup>	1,0	0,3	0,7	Italie	2,0	0,3	Royaume-Uni <sup>2</sup>	0,7	0,1
Croatie	0,6	0,2	0,4	Lettonie	0,5	0,2	Slovaquie	0,7	0,2
Danemark	3,7	1,5	1,7	Lituanie	0,5	0,2	Slovénie	1,1	0,2
Espagne <sup>1</sup>	3,7	0,7	2,9	Luxembourg <sup>1</sup>	1,2	0,5	Suède	1,9	1,0
Estonie	0,7	0,2	0,4	Malte <sup>1</sup>	0,5	0,1			
Finlande	2,4	0,9	1,5	Pays-Bas	2,9	0,7			

1. Données 2011.

2. Données 2010.

Sources : Eurostat ; Dares.